

Trophée Espérance

Catégorie U12 (avec classement spécifique U10)

Dimanche 30 Avril 2017

GOLF DE GONESSE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue IDF et du Comité départemental du Val d'Oise.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Engagement

Date limite d'inscription : mardi 18 avril 2017

Droit d'inscription : 20€

Tarif préférentiel : 10€

Conditions de participation

	Âge	Garçons	Filles
Under 12	Nés après le 01/01/2005	Index > à 26,4 ou titulaire du drapeau jaune	Index > à 31,4 ou titulaire du drapeau jaune

Under 12 : Sont éligibles les enfants qui n'ont pas 12 ans au 1^{er} janvier 2017

Ne pas avoir participé au Championnat jeunes du Val d'Oise.

Compte tenu du règlement, seuls les enfants au-dessus de 26,4 (garçons) et 31,4 (filles) sont autorisés à participer au Trophée Espérance. Cependant, **les enfants nés après le 01/01/2008** seront exceptionnellement autorisés à participer au Trophée Espérance si, pour des questions d'endurance physique, ils ne se sentent pas capables de faire les 18 trous du Championnat Jeunes du Val d'Oise. Pour cela, ils devront bien entendu ne pas avoir participé au Championnat Jeunes du Val d'Oise.

Le Comité Départemental se réserve le droit d'accorder des *Wild-Card* aux joueuses et joueurs sélectionnés dans les regroupements départementaux.

L'épreuve est limitée à 54 participants.

Formule de jeu

9 trous en stroke play brut avec un maximum de 10 coups par trou.

Classement et Prix

Under 12 (nés en 2005 et 2006) : 2 prix brut filles et 3 prix brut garçons

Under 10 (nés après le 01/01/2007) : 2 prix brut filles et 3 prix brut garçons

En cas d'égalité : les joueurs seront départagés suivant les règles en vigueur sur les scores des 6, 3 et dernier trou du tour conventionnel.